FORMATION
des réseaux d'entreprises-PME et Territoires

Cluster, Pôle de compétitivité, Incubateur, Accélérateur EPCI, Agence Territoriale

FORMATION
Pour les accompagnants d'entreprises dans les territoires

Clusters et pouvoirs publics locaux : comment nouer des partenariats profitables.

Comme managers de clusters et acteurs sur un territoire, les pouvoirs publics locaux font partie de votre écosystème. Pour autant, le monde politique répond à des règles et fonctionnements particuliers, parfois assez éloignés de ceux du monde économique. Potentiellement prescripteur, financeur, législateur, l'écosystème politique est un champ à explorer pour développer son cluster et soutenir sa filière.

Comment est composé l'écosystème politique local ? Que peut-on en attendre ? Comment l'aborder ? Comment structurer son discours et ses arguments ?

Durée : 1,5 jours

Dates : info à jour sur la page web dédiée

Lieu : info à jour sur la page web dédiée

Frais pédagogique : 650€HT par personne (prix adhérent) ou 950€HT par personne (prix non adhérent). Possibilité de prise en charge par votre OPCO.

Objectifs généraux

- Appréhender les différents acteurs et organisations de l'écosystème politique local.
- Savoir construire une stratégie de discours et d'actions pertinentes en fonction des enjeux des interlocuteurs politiques.
- Identifier les jeux d'acteurs courants dans le monde politique et savoir adopter les bonnes postures.

Intervenante

Cécile Michaux
Ancienne collaboratrice politique, ancienne DG de cluster, Fondatrice de la société Résonance

CV disponible sur demande

France Clusters – 14 rue Passet, 69007 Lyon
Elise DUREY +33 (0)4 72 91 27 08 formation@franceclusters.fr
Association loi 1901 – Siret 42512826100053 – Déclarée auprès de la Préfecture de Région sous le n° 82 69 09427 69

Programme journée 1

Timing	Contenu
9h30 – 12h30	**Qui fait quoi ? l'écosystème institutionnel local** • Panorama du paysage institutionnel, services de l'Etat déconcentrés, collectivités locales, quelles compétences pour chaque acteur. • Les grands principes et étapes de la décision publique locale : quidécide, quel calendrier, • Les différents types d'acteurs, leurs rôles et leurs relations : élus, techniciens, cabinets. • Correspondance entre les thématiques de travail des clusters et les compétences publiques **Mise en situation** • Sélection d'une situation réelle à travailler : quel besoin, quel interlocuteur, quel plan d'action.
12h30 – 14h00	Pause déjeuner (repas non-compris dans le pris de la formation)
14h00 – 18h00	**Construire une stratégie de contenus pertinente** • Clarifier son attente et ses objectifs dans chaque interaction : obtenir de L'info, repérer une opportunité, sensibiliser sur les enjeux de la filière, Exprimer une demande, … • Se positionner dans les différents types d'interactions entre les clusterset les pouvoirs publics locaux : participation à des concertations, réponses à des AMI/AAP, financement par convention cadre, demandede financement spot, promotion/lobbying… • Les différents formats en fonction des objectifs : courrier, lettre ouverte/tribune, rdv formel ou informel, etc. **Mise en situation :** Application des apports de la première journée à la situation choisie de chacun, travail à mener pour la troisième demi-journée.

Programme demi-journée 2

Timing	Contenu
09h00 – 12h30	**Tour de table et débrief sur la première partie** **Jeux d'acteurs et posture** • Qui porte la parole : gouvernance et/ou DG, l'enjeu de la représentation. • Savoir décrypter les jeux d'acteurs en réunion. Observation des rôles, compréhension des enjeux des parties prenantes, écoute active, intelligence émotionnelle Naviguer entre les postures en fonction des situations : construire et entretenir des relations de confiance, le ON et le OFF **Mise en situation** Sur la base de témoignages des participants, intégration des apportsprésentés **Conclusion et perspectives** Quelle prochaine action pour chacun ?

Informations complémentaires

Prérequis éventuels : aucun

Méthode pédagogique
Une pédagogie interactive basée sur l'échange, les retours d'expérience entre participants et le partage de pratiques, de nombreux cas, des workshops et des mises en situation.

Moyen d'évaluation
L'évaluation consiste à s'assurer que les objectifs fixés par l'organisme de formation ont été remplis par rapport aux objectifs propres du stagiaire et dans une perspective d'évolution des pratiques professionnelles. Ainsi une évaluation écrite de l'action de formation est systématiquement distribuée aux stagiaires en fin de session qui font une évaluation au regard de plusieurs critères :

- Notation du contenu de la formation par rapport à leurs besoins initiaux
- Notation du déroulé et du séquençage de la journée de formation
- Notation de l'animation générale
- Notation de la pédagogie et de la facilité des transmissions
- Notation des conditions matérielles et d'accueil
- Description des points positifs et négatifs de la formation
- Description des acquis qu'ils souhaitent appliquer à leur pratique professionnelle

Ces évaluations sont en permanence prises en compte dans l'adaptation des formations mises en œuvre. Le préalable consiste en un tour de table en début de journée, animé de façon à identifier les besoins du stagiaire. Le même tour de table en fin de journée permet de mesurer l'évolution des connaissances/techniques acquises grâce à la formation et d'évaluer les changements de comportement qu'elle pourra permettre dans la pratique professionnelle du stagiaire.

Validation / Sanction de la formation
La validation est attestée par les fiches de présences de la formation et délivrance d'une attestation de participation par France Clusters sur demande uniquement.

Accès des personnes en situation de handicap
Les formations France Clusters sont ouvertes et accessibles aux personnes en situation de handicap.
Nous contacter si besoin : formation@franceclusters.fr / 04 78 54 67 09

Mise à disposition des ressources pédagogiques
Les ressources pédagogiques sont transmises aux participants sur demande et peuvent revêtir différentes formes selon les formations : transmissions des supports pédagogiques par mail, impression des supports pédagogique le jour J, ou mise à disposition des supports pédagogiques dans des espaces en ligne. Cela sera précisé aux participants pendant la formation.